

Schéma d'aménagement de Ville de Laval 2017

Milieux humides

Est-ce que Ville de Laval va élaborer un plan d'aménagement en ce qui concerne le milieu humide situé à l'ouest du Boul. Chomedey et s'étendant approximativement entre le Boul. St-Martin et le boul. le Carrefour?

Depuis plus de 25 ans, nous payons des taxes sur des lots que nous possédons dans ce secteur. Nous nous demandons ce que Ville de Laval a l'intention de faire avec ce milieu humide ?

S'il doit rester milieu humide, **selon nous**, la Ville de Laval se doit de les acquérir, **sinon**, la Ville devrait permettre la construction (ou construire elle-même) les infrastructures nécessaires afin de permettre le développement de ce secteur selon les normes qui seront établies.

Il est inconcevable que cette situation persiste encore longtemps et que les propriétaires de ces lots continuent à payer indéfiniment des taxes sur ceux-ci et qu'ils ne puissent rien faire avec lesdits lots.

Espérant une réponse favorable aux propriétaires dans le prochain schéma d'aménagement et des règlements qui en découleront.

André Langlais
Simone Bourgeois
1756 Le Royer,
Laval, H7M 2S2